

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle municipale Le Lido de Lezoux, après convocations légales en date du 10 décembre 2024, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Danielle GRANOUILLET	Mr Gilles MARQUET
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Eliane GRANET
Mme Agnès TARTRY - LAVEST	M. Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Isabelle GROUIEC
M. Gilles BERGAMI	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Julie MONTBRIZON	Mr Cédric DAUDUIT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Déolinda DE FREITAS	Mr Florent MONEYRON
Mme Marie-France MARMY	Mme Nicole BOUCHERAT
Mr Christian BOURNAT	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Catherine MORAND	Mme Michelle CIERGE
Mr Guillaume FRICKER	Mr Yannick DUPOUE
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
Mme Anne-Marie OLIVON	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : M. Patrice BLANC, Mme Nathalie DE LA FUENTE

Etaient représentés (procuration) :

- Mme HUGUET Josiane donne pouvoir à Mme GRANOUILLET Danielle
- Mme FORESTIER Annick donne pouvoir à Mr PEYNON Daniel
- Mr FERRIER Romain donne pouvoir à Mme ROCHE Sylvie
- Mr BROUSSE René donne pouvoir à Mme CIERGE Michelle
- Mr COSSON Alain donne pouvoir à Mme MARMY Marie-France

Absents : M. FRASIAK, Mme VIAL

VOTE : En exercice : 35 Présents : 28 Représentés : 5 Votants : 33

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Objet : syndicat intercommunal du bois de l'aumone (sba) - modification d'un représentant

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BOIS DE L'AUMONE (SBA) MODIFICATION D'UN REPRESENTANT

- VU les statuts de la communauté de communes ;
- VU les statuts du SBA ;
- VU l'article L5711-1 du CGCT ;
- VU les élections municipales et communautaires de mars 2020 ;
- VU la délibération du 25 juin 2020 qui désigne les représentants au SBA
- VU le décès de Monsieur Jean-Louis MONTBRIZON conseiller municipal à Vinzelles et délégué suppléant au SBA
- VU la proposition du Conseil Municipal de Vinzelles de le remplacer par Monsieur Fabrice MORICONI
- CONSIDERANT que les délégués au SBA sont désignés parmi les membres du conseil communautaire ou des conseils municipaux ;

Madame la Présidente explique que suite au décès de Monsieur Jean-Louis MONTBRIZON son mandat de délégué suppléant au sein de la SBA, il est proposé de le remplacer par Monsieur Fabrice MORICONI.

Les représentants au SBA seront donc les suivants :

DELEGUES TITULAIRES : 11	Commune	DELEGUES SUPPLEANTS : 6	Commune
David DUCHALET	BORT-L'ÉTANG	Fabrice MORICONI	VINZELLES
Jean-Claude FERNANDES DA SILVA	BULHON		
Didier SOALHAT	CREVANT-LAVEINE	Richard FOURNIER	LEMPY
Gilles BERGAMI	CULHAT		
Alexandre DEVAUX	MOISSAT	Géraldine DA COSTA	RAVEL
Dorothée TRICHARD	JOZE		
Anne ROZIÈRE	LEZOUX	Norbert AMRANI	BORT-L'ÉTANG
Jean-Louis ROUVIDANT	ORLÉAT		
Diego DIAZ	PESCHADOIRES	Jean-Marc PELLETEY	LEZOUX
Simon DURUPT	St-JEAN-D'HEURS		
Antoine LUCAS	SEYCHALLES	Didier CALET	MOISSAT

Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire :

- D'approuver le nouveau tableau des représentants du Syndicat intercommunal du Bois de l'Aumône.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 19 décembre 2024
Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente